**SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt : le 22 juin à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Dominois se sont réunis dans la salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée le 11 juin 2020.

Etaient présents : BOER Alain, DELEU Aurélien, DUFOUR Michel, FLAUTRE Samuel, LABRY Jean-Louis, MARQUEZ Jérémy, MARTEL Béatrice, NEUREUIL Dominique, NICOLAS Arnaud, WARENDEUF Alain.

Secrétaire de séance : Monsieur MARQUEZ Jérémy

**ORDRE DU JOUR :**

**Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 11 juin 2020 :**

**Rectificatif concernant la commission des impôts directs : au cours de la réunion du 11 juin 2020, il convenait de désigner 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants.**

**Les membres suivants sont donc désignés :**

***Commissaires Titulaires :***

Mesdames DELFOSSE Amélie, MARTEL Béatrice, NORMAND Claude, Messieurs BOER Alain, DHOYE Jean-Marc, MARQUEZ Jérémy, NEUREUIL Dominique, WARENDEUF Alain, BAUDIN Michel, BRUTEL Pierre, BOITEL Emmanuel, COQUET Paul.

***Commissaires non titulaires :***

Mesdames BRUTEL Valérie, JORON Frédérique, MATHIEU Georgine, Messieurs FLAUTRE Samuel, GARBE Christophe, HOEDTS Régis, NICOLAS Arnaud, TRUNET Jean-Marc, LENOIR Roger, DES MINIERES Henry, VERLEENE Guillaume, RAMON Alain

**1/ Délibération sur les impositions locales :**

Considérant la baisse des finances subie par la commune, la commission « finances » propose que les taux d’imposition de la Taxe Foncière Bâti et de la taxe Foncière Non Bâti connaissent une évolution. Le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, d’augmenter ainsi les taux des impôts directs locaux :

* Taxe sur le Foncier Bâti : 8,35% à 11,40%
* Taxe sur le Foncier Non-Bâti : 20.55% à 28,07%

**2/ Délibération sur le compte de gestion 2019 et du compte administratif 2019 :**

* Vote du compte administratif 2019 *Commune* :

Le résultat de clôture 2019 est de – 6 219,41€ € en Investissement et de + 29 603,20€ en Fonctionnement.

Le compte administratif communal 2019 correspondant au compte de gestion du Receveur Municipal est adopté à l’unanimité des membres présents.

Le conseil municipal décide d’affecter comme suit l’excédent de fonctionnement :

6 219,41€ au compte 1068 (recette d’investissement)

23 383,79€ au compte 002 (excédent de fonctionnement)

* Vote du compte administratif 2019 *Camping* :

Le résultat de clôture 2019 est de + 3 094,93€ en Investissement et de + 6 935,15€ en Fonctionnement.

Le compte administratif communal 2019 correspondant au compte de gestion du Receveur Municipal est adopté à l’unanimité des membres présents.

**3/ Orientation budgétaire :**

Monsieur le Maire estime que quelques lampadaires supplémentaires sont indispensables au camping municipal.

**4/ Questions diverses :**

Monsieur le Maire demande à l’assemblée de bien vouloir délibérer pour désigner 2 représentants de la commune au conseil d’école de Vironchaux. Il rappelle qu’au cours du précédent mandat Madame BRUTEL Valérie et Monsieur TOURBE Xavier avaient été choisis, notamment parce qu’ils étaient parents d’élèves.

Le conseil municipal décide de désigner Mesdames BRUTEL Valérie et MARTEL Béatrice en tant que représentantes de la commune de Dominois.

Monsieur BOER propose l’élaboration d’un site informatique pour les besoins de renseignements des administrés. Monsieur le Maire ajoute qu’un bulletin municipal annuel devrait pouvoir compléter ce moyen d’information.

Monsieur NICOLAS demande s’il serait possible d’installer des conteneurs à ordures ménagères pour chaque foyer. Monsieur le Maire se renseignera sur les tarifs.

Monsieur le Maire informe que la fête du 14 juillet sera organisée par le club des aînés.

Le feu d’artifice demeure incertain à ce jour.

Séance levée à 21 heures